

L'association avec le focus en question : *seulement* et son associé

Claire Beyssade*, Jean-Marie Marandin**, Cristel Portes***

*Institut Jean Nicod, ** Laboratoire de linguistique formelle, *** Laboratoire Parole & Langage
http://pro-gram.linguist.jussieu.fr
marandin@linguist.jussieu.fr

ABSTRACT

Here we present the prosodic constraints on the associate of the restrictive adverb *seulement* ('only'). The cueing of the associate involves two types of marking: (i) either a terminal or a non terminal nuclear accent for the right edge (which does not specify whether the associate is narrow or large) and (ii) a prosodic highlighting of the narrow associate. We show that Association marking and Informational Focus marking are distinct phenomena in French.

Keywords: Association with Focus, French, Informational Focus, Phrasing, Nuclear accents, Prosodic highlighting.

1. INTRODUCTION

Il est couramment admis que les constituants sur lesquels portent les particules additives (comme *aussi*) ou restrictives (comme *seulement*) doivent être prosodiquement marqués. Pour l'anglais, on admet qu'ils attirent l'accent nucléaire de l'énoncé, qui est aussi la marque du focus informationnel (entre autres Jackendoff [4]). C'est ce qu'on appelle l'association avec le focus. Nous présentons une étude pilote¹ dont le but est d'étudier la réalisation prosodique de ce qu'on appelle l'associé de *seulement*, en reprenant le terme à Krifka [5], c'est-à-dire le constituant sur lequel porte l'adverbe.

2. SEULEMENT : SYNTAXE, SEMANTIQUE

Syntaxiquement, *seulement* connaît deux modes de combinaison : ou bien c'est un modifieur de GV (réalisé à droite du verbe tensé) (1a) ou bien il est adjoint à un constituant de la phrase, soit à gauche (1b), soit à droite (1c) de ce dernier. *Seulement* peut aussi être réalisé comme un adverbe incident ; nous n'étudierons pas ce cas dans cette étude.

- (1) a. Il a seulement vu Marie à Paris.
b. Il a vu <_{GN} seulement <_{GN} Marie>> à Paris.
c. Il a vu <_{GN} <_{GN} Marie> seulement> à Paris.

Une phrase comme (1a) est susceptible d'au moins trois interprétations selon l'associé qui est choisi : le VP (2a), le GN (2b) ou bien le GP (2c). On paraphrase les

interprétations en utilisant une autre tournure restrictive : *ne ... que*.

- (2) a. Il n'a que vu Marie hier.
b. Il n'a vu que Marie hier.
c. Il n'a vu Marie que hier.

Selon l'hypothèse de l'association avec le focus (HAF), la prosodie intervient crucialement dans le cas illustré en (1a) en marquant l'associé : il porte l'accent nucléaire en anglais. L'HAF laisse de côté les cas de l'anglais analogues à (1b) et (1c).

3. CORPUS

Dans cette étude préliminaire, nous avons analysé 77 phrases produites par 11 locuteurs (10 femmes, 1 homme). Chaque locuteur (enregistré en chambre sourde) avait pour consigne de lire la réponse à une question précédée de la description de son contexte situationnel comme dans (3) où la phrase cible est en italique. Chaque réponse est construite sur le schéma 'sujet + verbe + GN objet + GP (ou GN adverbial)'.

- (3) Contexte : Richard est un policier qui doit traiter des documents divers (films, tracts, K7) saisis dans une cache de terroristes présumés.
a. Le responsable : Qu'as-tu visionné la nuit dernière ?
b. Richard : *J'ai seulement visionné les vidéos la nuit dernière.*

Nous avons fait varier deux paramètres: (i) le mode de combinaison syntaxique de *seulement* (modifieur de VP ou adjoint) ; (ii) la structure informationnelle de la phrase cible. Ainsi, en (3a), la question cherche à éliciter une réponse à focus informationnel étroit. Une question comme *Où en es-tu dans ton enquête ?* vise à éliciter une réponse informationnellement 'all focus' (Lambrecht [6]). Nous avons explicitement introduit des ensembles d'alternatives dans les contextes (par exemple *films, tracts, K7* en (3)) pour favoriser une association étroite de *seulement* avec le constituant qui reprend un des membres de cet ensemble. Chaque énoncé a été analysé par trois annotateurs indépendamment, puis collectivement, pour déterminer leur phrasé, et surtout, leur interprétation (ce sur quoi porte la restriction).

Dans cette étude, nous reprenons les catégories d'accent et de phrasé proposées par Di Cristo (entre autres [3]). Nous admettons que le focus informationnel (étroit ou large) porte, en français, l'accent nucléaire terminal (noté T*) (Di Cristo [3], Beyssade *et al.* [2]) : T* est en fin d'énoncé quand l'énoncé est all focus, il est en fin du constituant en focus étroit. Nous admettons, de plus, que

¹ Cette étude a été menée dans le cadre du projet soutenu par l'ANR « La prosodie dans la grammaire (PRO-GRAM) ». Nous remercions Barbara Hemforth qui a permis l'élaboration et la réalisation du corpus pilote que nous avons utilisé ici.

le focus informationnel correspond au constituant qui résout la question (entre autres [2], [6]).

4. ASSOCIATION ET ACCENT NUCLEAIRE

Nous étudions la réalisation de l'associé quand *seulement* est modificateur de GV (comme dans (1a)). Selon l'HAF, l'associé devrait porter la marque du focus informationnel.

4.1. Observation

L'associé est réalisé de deux manières. La première est conforme à l'HAF : il porte l'accent nucléaire terminal. C'est le cas dans la Figure 1 : le GN *le roman* porte un accent nucléaire terminal (L*). La phrase s'interprète comme 'je n'ai remanié que le roman' ; le GN adverbial *le mois dernier* est hors de la portée de *seulement*. Il est réalisé avec une compression du registre tonal caractéristique des segments post-focaux.

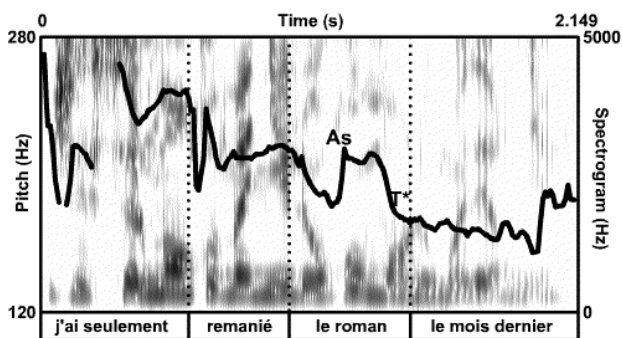


Figure 1. L'associé porte le T*. As=accent secondaire, T*=accent nucléaire terminal

La seconde n'est pas conforme à l'HAF : l'associé porte un accent nucléaire non terminal (Hc). C'est le cas dans la figure 2 : le GN *Marie-Josée* porte un accent nucléaire non terminal. La phrase s'interprète comme 'il n'a emmené que Marie-Josée' ; le GP *à Boulogne* est hors de la portée de *seulement*.

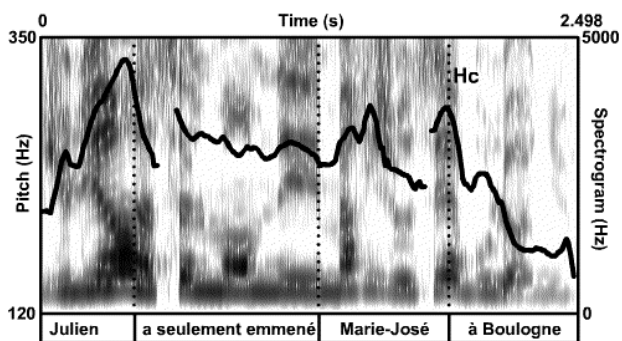


Figure 2. L'associé porte un Hc. Hc=accent nucléaire non terminal.

Les figures 1 et 2 illustrent des cas d'association étroite : le constituant restreint correspond à un constituant du GV, ici le GN objet. On observe le même patron dans les cas de restriction large, lorsque le constituant restreint correspond au GV comprenant le verbe et un ou plusieurs

dépendants : le dépendant le plus à droite porte le T* ou un Hc.

4.2. Frontières d'unité intonative (UI) et associés

Les tableaux ci-dessous présentent la distribution des frontières d'UI (T*, Hc) par rapport au focus informationnel et à l'associé.

Le tableau 1 montre que l'introduction de *seulement* interfère avec le placement attendu de T*. Dans 50% des réponses à une question partielle, T* se trouve à la fin de l'énoncé, alors qu'on s'attend à ce qu'il se trouve à la fin du GN qui constitue le focus informationnel. Dans 28,2% des réponses à une question appelant une réponse all-focus, il se trouve à la fin du GN, alors qu'on s'attend à ce qu'il se trouve à la fin de l'énoncé. Est-ce dû à l'obligation (posée par l'HAF) de marquer l'associé ?

Tableau 1 : T* et focus informationnel

Localisation de T*	Dans une réponse à une question partielle (38 phrases étudiées)	Dans une réponse à une question all focus (39 phrases étudiées)
En fin de GN	19 phrases soit 50%	11 phrases soit 28,2%
En fin d'énoncé	19 phrases soit 50%	28 phrases soit 71,8%

Le tableau 2 montre que la localisation de T* sur le GN correspond toujours à une frontière droite d'associé, quel que soit le type de la réponse (100% des cas). Cette corrélation pourrait soutenir l'HAF. Mais deux observations portant sur les énoncés présentant le T* en fin d'énoncé apportent des contre-exemples : (a) dans une réponse à une question partielle, T* ne correspond à une frontière droite d'associé large (constitué du verbe et de tous ses dépendants) que dans 31,5% des cas ; (b) dans 28,6% des réponses all focus, T* ne correspond pas à un associé large. On ne peut donc pas soutenir que le placement marqué de T* soit dû à la nécessité de marquer l'associé. C'est la raison pour laquelle nous ne reprenons pas l'HAF.

Tableau 2 : Localisation de T*, Hc par rapport à l'associé

Frontière droite de l'associé		Placement du T*	
		T*	Hc
En fin de GN	en réponse à question partielle	18 phrases soit 100%	0 phrase soit 0%
	en réponse à question all focus	11 phrases soit 100%	0 phrase soit 0%
En fin d'énoncé	en réponse à question partielle	6 phrases soit 31,5%	13 phrases soit 68,5%
	en réponse à question all focus	20 phrases soit 71,4%	8 phrases soit 28,6%

On observe que l'associé se trouve toujours à gauche du T*, mais que le T* ne marque pas toujours la frontière droite de l'associé. En particulier, quand T* est en fin

d'énoncé, l'associé peut être un associé étroit (le GN) ou bien un associé large (le GV constitué du verbe et du GN à l'exclusion de l'adverbial). C'est dans ce dernier cas que Hc apparaît sur la frontière droite de la portion de texte qui comporte l'associé. De fait, T* et Hc se comportent de la même manière : ils délimitent le champ où *seulement* trouve son associé en excluant ce qui se trouve à leur droite.

4.3. Discussion

Les résultats du tableau 1 montrent que le marquage du focus informationnel et le marquage de l'associé sont distincts. On confirme donc sur ce point la conclusion de l'étude de Vallduví & Zacharsky [8]. On peut expliquer le placement marqué de T* sur la base d'un principe très général. L'introduction d'une restriction dans une réponse est un élément informationnel nouveau qui fait que la réponse n'est plus strictement congruente – au sens technique de 'réponse résolvant strictement la question'-. On comprend dès lors que le placement de l'accent nucléaire puisse s'écarter de celui qui est de règle dans la réponse congruente. Dans une réponse à une question partielle, le locuteur peut être sensible à la restriction qui affecte le contenu de la phrase entière et marquer sa réponse comme une réponse all focus. A l'inverse, dans une réponse à une question globale, le locuteur peut être sensible au rôle distingué que joue l'associé et lui conférer le statut de focus informationnel étroit.

Le tableau 2 montre, en première approximation, que la première frontière d'UI (T* ou Hc) à droite de *seulement* joue le rôle de frontière droite du domaine d'association de *seulement*. C'est ce fait que nous analysons maintenant.

5. CONTRAINTES PROSODIQUES SUR L'ASSOCIE DE SEULEMENT

Nous considérons d'abord le cas de *seulement* modifieur de GV, puis nous passons à *seulement* adjectif.

5.1 *Seulement* modifieur

La relation d'association est sensible à la force des barrières de phrasé qui séparent *seulement* et le constituant sur lequel il porte. Nous admettons la hiérarchie de barrières suivante (FD signifie frontière droite, SP syntagme prosodique et UI unité intonative) :

(4) FD de SP < FD d'UI non terminale < FD d'UI terminale.

On note les frontières de SP au moyen de (), d'UI non terminale avec { } et d'UI terminale avec [].

Contrainte sur la frontière droite de l'associé

L'associé de *seulement* dans VP est soumis à la contrainte (5).

(5) L'associé de *seulement* est borné à droite par la première frontière de phrasé plus forte que celle qui marque le syntagme où apparaît *seulement*.

La contrainte (5) prédit que l'association entre *seulement* et un constituant (XP) est impossible dans les configurations (6) : XP est séparé de *seulement* par une barrière de phrasé plus forte que celle qui borne l'unité où il apparaît.

- (6) a. * ... seulement ..} ... XP
b. * ... seulement ..] ... XP}

Par contre, la contrainte (5) ne spécifie pas exactement quel est l'associé. Dans un exemple comme (7), l'associé peut être *voir Marie* (ce qui s'interprète comme 'il n'a fait que voir Marie et rien d'autre') ou bien *Marie* (ce qui s'interprète comme 'il n'a emmené que Marie et personne d'autre').

(7) Il a seulement vu Marie] L* à Paris

Contrainte sur l'associé étroit

La contrainte (5) équivaut à une contrainte sur l'extension du champ de *seulement*, sur la portion d'énoncé dans laquelle il trouve son associé. Mais elle ne permet pas de déterminer avec exactitude quel est cet associé. L'association étroite doit être marquée :

(8) L'associé étroit doit être souligné prosodiquement.

Le soulignement prosodique correspond à ce que Rossi [7] et Di Cristo [3] appellent *focalisation* (on évite ce terme à cause de sa polysémie). Le soulignement prosodique est réalisé de plusieurs manières (qui peuvent s'additionner) : (i) la réalisation d'un accent initial (secondaire) – voir le GN en figure 1 –, (ii) la réalisation d'un arc accentuel avec l'accent final (primaire) – voir le GN en figure 3 –, (iii) des variations de registre (rehaussement du niveau et/ou amplification de la dynamique tonale – voir la réalisation du GN en figure 2 –) et (iv) toute modification de rythme.

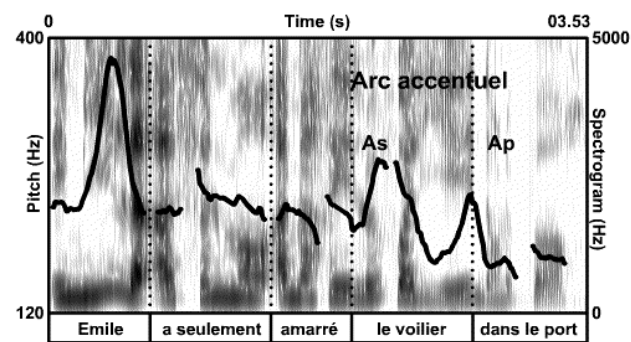


Figure 3. Arc accentuel marquant un associé étroit.

Par défaut, l'association large prévaut : c'est le contenu du GV incluant le matériel jusqu'à la frontière du domaine d'association qui définit l'associé.

Nous n'avons pas observé de marque particulière sur *seulement*, selon que cet associé est étroit ou large.

5.2. Discussion

La contrainte (5) permet d'expliquer ce que nous avons observé : le placement de l'accent nucléaire est un marqueur de domaine d'association à 100% pour

seulement modifieur de GV. Cela s'explique directement si on admet que l'accent nucléaire est la frontière d'association la plus forte : le champ de *seulement* ne peut s'étendre au delà de T*.

La contrainte (5) rejoint la conclusion d'une étude récente de Beaver *et al.* [1] consacrée à *only* en anglais : « The picture we arrive at is one according to which the focus [= l'associé] of a focus sensitive operator [= ici un adverbe restrictif] should receive the strongest phrasal stress in the scope of the operator [...] ». (p.41). À deux différences près. La première est que la contrainte (5) caractérise le champ d'association et non l'associé lui-même. La seconde est qu'il ne semble pas qu'il y ait obligation du marquage de l'associé : nous ne pouvons pas exclure (sur la base de notre corpus actuel) qu'en l'absence de soulignement prosodique, les interlocuteurs ne puissent pas récupérer une restriction étroite sur une base purement sémantique/pragmatique. Cela fera l'objet d'une étude future en perception.

La contrainte (8) doit être précisée. Nous l'avons présentée comme caractérisant l'associé. Depuis les travaux de Krifka [5] (entre autres), on distingue l'associé et le variant (*Focus phrase* et *Focus*, termes que nous ne reprenons pas à cause de leur polysémie) : le variant est le constituant de l'associé qui varie dans l'ensemble d'alternatives. C'est par exemple l'adjectif *rouge* dans l'exemple (9a) quand il est interprété comme (9b).

- (9) a. Il a seulement vu [_{associé} une femme avec une écharpe [_{variant rouge}] hier
 b. Il a vu une femme avec une écharpe rouge hier et n'a pas vu de femme avec une écharpe d'une autre couleur.

Le variant peut être plus petit que l'associé comme dans (9), mais il peut être coextensif à l'associé. C'est par exemple le cas de (10a) quand il est interprété comme (10b).

- (10) a. Il a seulement vu [_{associé} [_{variant} une femme avec une écharpe rouge]] hier.
 b. Il a vu une femme avec une écharpe rouge hier et n'a pas vu d'autres personnes.

Nous ne pouvons pas à l'heure actuelle distinguer ce qui relève du marquage de l'associé et ce qui relève du variant dans (8).

5.3. Extension : *Seulement* adjoint à XP

La relation d'association est aussi soumise à la force des barrières de phrasé lorsque *seulement* est syntaxiquement adjoint à son associé (comme en (1b,c)).

- (11) La frontière droite du constituant incluant *seulement* et son associé doit être plus forte que la frontière entre *seulement* et son associé.

La contrainte (11) prédit que les configurations (12) sont impossibles :

- (12) a. * <_{XP} seulement}XP} > et
 * <_{XP} XP} seulement} >

- b. * <_{XP} XP} seulement} > et
 * <_{XP} seulement } XP} >

La contrainte (11) fournit un indice infaillible pour l'interprétation d'énoncé comme (13a) où *seulement* peut s'adjoindre à droite du GN comme en (13b) ou à gauche du GP comme en (13c).

- (13) a. Il a vu Marie seulement à Paris.
 b. Il a vu <_{GN} <_{GN} Marie> seulement > à Paris.
 c. Il a vu Marie <_{GP} seulement <_{GP} à Paris>>.

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous avons établi les contraintes prosodiques pesant sur l'associé de *seulement* en français. Nous avons montré que le marquage de l'associé est distinct du marquage du focus informationnel : (i) associé et focus informationnel peuvent ne pas être coextensifs dans un énoncé, (ii) les marques sont différentes. L'association mobilisent les deux types d'accent nucléaire du français et le soulignement prosodique. Nous avons donné un rôle prépondérant à la hiérarchie des frontières de constituants prosodiques dans l'établissement de la relation d'association. On peut se demander si cette hiérarchie n'est pas ce qui contraint en général toutes les relations de portée, qu'elles impliquent des adverbes ou des quantifieurs.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] D. Beaver *et al.* When semantics meets phonetics. *Language*, 83-2: 245-276, 2007.
 [2] C. Beyssade *et al.* Prosody and Information in French. In *Handbook of French Semantics*, F. Corblin *et al.* (eds), CSLI, 2004.
 [3] A. Di Cristo. Le cadre accentuel du français contemporain. *Langues* 3(2): 184-205, *Langues* 4(2): 258-267, 1999.
 [4] R. Jackendoff, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*. MIT Press, Cambridge, MA, 1972.
 [5] M. Krifka. Association with focus. In V. Molnár & S. Winkler (eds.), *Architecture of focus*. Mouton de Gruyter, Berlin, 2006.
 [6] K. Lambrecht, *Information structure and sentence form : Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge studies in Linguistics 71, Cambridge University Press, 1994.
 [7] M. Rossi. *L'Intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris, 1999.
 [8] E. Vallduví & R. Zacharsky. Accenting phenomena, association with focus, and the recursiveness of focus-ground. In *Proceedings of the Amsterdam Colloquium* 9:683-702, 1994.